



Confirmation d'une prison secrète de la CIA en Pologne

Par [RT](#)

Mondialisation.ca, 02 avril 2012

[RT.com](#) 1 janvier 2012

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#),
[Services de renseignements](#)

Un autre "site noir" d'interrogation géré par la CIA a été exposé au grand jour après que les confessions de hauts fonctionnaires polonais aient fait voler en éclats le secret le plus noir en Europe de l'Est.

L'ancien chef des services de renseignement polonais Zbigniew Siemiatkowski avait pris part dans la création d'une prison secrète pour la CIA dans une partie isolée du pays. Apparemment, des prisonniers étrangers de ce centre de détention y furent torturés en connexion avec la guerre gloable de l'Amérique contre le terrorisme.

Siemiatkowski a refusé de commenter sur le sujet, invoquant les lois sur le secret du pays. Il n'a cependant pas réfuté le rapport.

Des rumeurs à propos de la Pologne ayant abrité une prison secrète gérée par la CIA ont circulé depuis des années, bien que les autorités polonaises les aient qualifié d'absurdes. Quoi qu'il en soit, l'ONU et le conseil européen ont dit depuis longtemps qu'ils avaient des preuves de l'existence de ce site.

L'ancien président polonais Aleksander Kwasniewski et l'ancien premier ministre Leszek Miller ont tous deux nié répétitivement avoir eu connaissance de cette prison. L'enquête officielle sur une prison secrète de la CIA en Pologne a commencé en 2008, un an après que Donald Tusk aait été en place. Cela a pris trois ans pour que des preuves de l'existence de ce site viennent à la lumière du jour.

Ainsi, un centre secret d'interrogation de suspects de terrorisme fut opérationnel à Stare Kiejkuty, un petit village polonais isolé, de Décembre 2002 à l'automne 2003. Le site "privait les prisonniers de leur statut de prisonnier de guerre et permettait les châtiments corporels".

Plus tôt, deux prisonniers de Guantanamo Bay: Abd al-Rahim al Nashiri et Abu Zubaydah ont affirmé avoir été prisonniers de ce "site noir". Les procureurs polonais ont déjà donné aux deux individus le statut de "victimes". Parmi d'autres détenus possibles, se trouve le cerveau auto-proclamé des attentats du 11 Septembre 2001: Khalid Sheikh Mohamed.

D'après la fondation pour les droits de l'Homme d'Helsinki, il y eut huit prisonniers faisant partie du programme de "rendition extraordinaire" pour être torturés en Pologne. Les techniques d'interrogatoires musclées utilisées par les barbouzes américaines incluent: le waterboarding (NdT: technique de suffocation par l'eau, variante du supplice de la

baaignoire), la privation d'aliments, le refroidissement du corps, l'isolation sensorielle pendant de longues périodes, les passages à tabac et les percussions contre les murs, les simulations d'exécution, ceci parmi d'autres méthodes employées.

Bien évidemment, la torture n'est autorisée dans aucun pays européen, la Pologne comprise. S'il est prouvé que la Pologne a effectivement autorisé que la torture soit de mise dans une facilité de la CIA sur son sol national, l'affaire pourra être portée devant la cour européenne des droits de l'Homme. La mise en accusation des agents polonais et américains sera également une possibilité avérée.

"Nous pouvons penser à des officiers du renseignement polonais qui ont plus que probablement coopérés d'une manière ou d'une autre avec la CIA pour établir ce site.. Nous pouvons penser aux agents de la CIA, car s'ils l'ont fait (torturer) sur le territoire polonais, ceci est un crime", a dit à RT le Dr. Adam Bodnar, l'avocat des droits de l'Homme et chef du département légal de la fondation des droits de l'homme d'Helsinki.

"Mais comme vous le savez déjà probablement , les autorités états-uniennes refuseront de donner tout renseignement les concernant et n'autoriseront pas leurs agents à être extradés", a t'il conclu.

Jamais plus cela en Pologne ?

Le premier ministre polonais Donald Tusk soutient totalement cette affaire judiciaire à haut profil contre l'ancien haut fonctionnaire.

Tusk a accusé la Pologne d'être devenue une "victime politique" des officiels américains.

"Ceci est sûrement la preuve concrète et pénible à admettre que la Pologne n'est plus un pays où les politiciens peuvent faire des arrangements en dessous de la table tout en s'attendant à ce que cela ne se sache jamais, même s'ils le font avec la plus grosse puissance du monde", a dit Tusk.

En fait, le premier ministre polonais n'a pas eu d'autre choix que de reconnaître l'existence de la prison de la CIA dans son pays. Tusk a accusé la Pologne d'être la "victime politique" des Etats-Unis, fuyant ainsi certains aspects de leurs relations bilatérales.

"La Pologne est une démocratie où le droit national et international doivent être respecté" a déclaré le premier ministre polonais en demandant une enquête officielle sur la question. "Qu'il n'y ait pas de doute là dessous aussi bien en Pologne que de l'autre côté de l'Atlantique", a t'il dit sèchement.

"La Pologne ne demeurera plus un pays où les politiciens, même en travaillant main dans la main avec la plus grande puissance mondiale, pourront faire des accords d'arrière boutique qui ne verront jamais la vérité se faire sur eux" a t'il dit en référence à l'enquête en cours, qui est menée afin d'assurer que rien de la sorte ne se reproduise de nouveau en Pologne.

Les Etats-Unis n'ont jamais divulgué les lieux de leurs "sites noirs", mais des groupes pour les droits de l'Homme ont cité l'Afghanistan, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie et la Thaïlande comme étant les endroits les plus probables.

La Lituanie fut le premier pays en Europe a avoir admis qu'elle avait permis à la CIA d'établir deux centres de détention secrets dans la période de 2002 à 2006.

En Novembre 2011, la Lituanie a dû faire face à un procès pour avoir hébergé une prison secrète de la CIA sur son sol lorsqu'Abu Zubaydah, un prisonnier de Guantanamo Bay, affirma avoir été détenu et torturé dans ce centre.

Article original en anglais : <http://rt.com/news/poland-cia-secret-prison-968/>

Traduction par [Résistance 71](#)

La source originale de cet article est [RT.com](#)

Copyright © [RT](#), [RT.com](#), 2012

Articles Par : [RT](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca